**AGENCE INTERAMÉRICAINE POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT**

**(AICD)**

**RÉUNION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION** OEA/Ser.W/XX.2

AICD/JD/DE-133/22

14 juillet 2022

Original: espagnol

DÉCISIONS DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

(Adoptées à la réunion tenue le 22 juin 2022)

La réunion du Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) s'est déroulée en mode virtuel le 22 juin 2022.

Participants

Ont participé à la réunion les membres ci-après du Conseil d’administration :

Mme Karla de Palma, Directrice générale de l'Agence de coopération internationale d’El Salvador (ESCO), Présidente du Conseil d'administration.

Membres du Conseil d’administration

* Guido Pierri, Direction générale de la coopération internationale, Ministère des affaires étrangères de l’Argentine
* Felipe Aravena, Représentant suppléant du Chili
* Felipe Abadia Castañeda, Coordination de la coopération multilatérale

Direction de la coopération internationale, Ministère des affaires étrangères de la Colombie

* Gertrudis Ernestina Reyes, Représentante suppléante d'El Salvador
* Julianna Aynes-Neville, Représentante suppléante des États-Unis
* Larissa Karina Pineda Díaz, Représentante suppléante du Honduras
* Salim Ali Modad Gonzalez, Représentant suppléant du Mexique
* Bruno Sotomayor Villanueva, Direction des politiques et des programmes, Agence péruvienne de coopération internationale
* Omari Seitu Williams, Représentant permanent adjoint et Représentant suppléant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré, et les délégations du Brésil, du Guatemala, du Guyana, de la République dominicaine, du Paraguay et de l’Uruguay en qualité d’observateurs. Des autorités de coopération des États membres ont également participé, dont l’Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l’Équateur, le Guyana, le Mexique, la République dominicaine et l’Uruguay.

La réunion a commencé par l’approbation du projet d’ordre du jour (document AICD/JD/OD-67/22 - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/od&classNum=67&lang=s) - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/od&classNum=67&lang=e)).

1. Groupes de travail du Conseil d’administration de l’AICD
2. Exposés sur les versions finales des projets de plans de travail de chaque groupe de travail pour discussion et examen par le Conseil d’administration de l’AICD

En présentant ce point de l’ordre du jour, la Présidente a remercié les délégations pour leur participation active aux groupes de travail et aux réunions bilatérales qu'elles ont tenues avec le soutien du Secrétariat.

Verónica Suárez, de l'Agence uruguayenne de coopération internationale (AUCI), représentant la délégation de l’Uruguay pour la présidence du Groupe de travail 1 (Modèle actualisé du processus ministériel du CIDI et rôle des autorités de coopération dans la région), soutenue par M. Marcio Correa de l'Agence brésilienne de coopération, représentant la coprésidence, a commencé par expliquer que, dans un premier temps, le groupe a proposé de réduire les étapes de la structure du cycle des réunions ministérielles dans le but de donner à l'AICD un rôle plus important et prépondérant, y compris une collaboration coordonnée entre le Conseil d'administration de l'AICD, le SEDI et le CIDI. L'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail, suivies du suivi et de l'évaluation, ainsi que le retour d'information au CIDI sur la phase préparatoire des prochaines réunions ministérielles, constituent des éléments de la structure proposée, décrite comme suit : a) une distinction claire entre les instances politiques de l'OEA et la mise en œuvre des initiatives de coopération ; b) l'approbation et l'exécution de tous les projets et activités de coopération de l'OEA par le biais de l'AICD ; et c) les projets qui ne trouvent pas de source de financement dans un délai maximum de six (6) mois doivent revenir à leur cycle de réunions ministérielles.

En ce qui concerne le rôle de gouvernance de l'AICD, le Groupe de travail recommande d'optimiser la participation de son Conseil d'administration avec l'appui du délégué désigné par la Mission permanente près l'OEA et d'un autre représentant des points focaux de coopération des pays qui composent le Conseil d'administration, ainsi que d'envisager de transférer à l'AICD le volet relatif à la question de la coopération, inscrit à l'ordre du jour de la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement.

Le plan de travail du Groupe 1 comprend un chronogramme d'activités concrètes et de résultats escomptés, avec des objectifs clairement définis afin de renforcer l'AICD (document AICD/JD/doc.202/22 - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=202&lang=s)| [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=202&lang=e)).

En outre, le Groupe de travail 1 a présenté une proposition de format pour l'élaboration de la structure des plans de travail de l'AICD, en croisant les priorités des réunions ministérielles avec les projets spécifiques, la contribution financière de l'OEA et d'autres sources de financement (document AICD/JD/INF.83/22 - [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=83&lang=e) - [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=83&lang=s)).

A la fin de l’exposé, la Secrétaire exécutive au développement intégré a félicité et remercié les membres du Groupe de travail 1 pour leur travail et la manière dont ils proposent de structurer concrètement la coopération dans le cadre du développement intégré.

En ce qui concerne la structure du cycle ministériel et la réduction des étapes de celle-ci, la Secrétaire exécutive a déclaré que cette structure avait déjà été approuvée par l'Assemblée générale ; il serait donc plus facile de déterminer où, dans la structure, les points pertinents de la proposition du Groupe de travail 1 pourraient être inclus. La Secrétaire exécutive a conclu en déclarant que le plan de travail définit clairement le rôle de la coopération, de l'AICD, du CIDI et du SEDI.

La Présidente du Conseil d'administration a félicité le Groupe de travail 1 et a souligné l'importance d'un travail conjoint entre les points focaux de coopération, ce qui permettrait d'assurer constamment un processus de consultation et d’orientation de la question de coopération vers le suivi et l'évaluation.

Avant de donner la parole au représentant du Groupe de travail 2 (Financement de la coopération pour le développement dans le cadre du SEDI de l'OEA), la Présidente a salué le travail de M. Bruno Sotomayor, représentant du Pérou, qui, dès le début, en l'absence de la Présidente, a assumé la direction du Groupe de travail 2 et lui a rappelé que le poste de coprésident était encore vacant. Cela a été suivi d'une invitation à accepter la proposition de servir comme coprésident, ce à quoi M. Sotomayor a acquiescé avec ses remerciements.

M. Sotomayor a ensuite présenté le plan de travail proposé, en soulignant les objectifs, dont : (a) l'examen de stratégies visant à renforcer le Fonds de coopération pour le développement et à mobiliser des fonds supplémentaires pour mener à bien les activités de partenariat pour le développement ; b) l'élaboration d'un cadre de coopération entre l'AICD et les observateurs permanents et d'autres États, ainsi qu'avec des organisations nationales et internationales et le secteur privé ; et c) l'examen de la possibilité que l'AICD adhère au Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement et aux principes de Kampala s’y rapportant, afin de promouvoir la participation du secteur privé.

Un point important souligné par le Groupe 2 dans les questions guidant le débat est le manque de visibilité des projets et d'informations sur le fonctionnement optimal du FCD ainsi que la création d'un catalogue de demande qui aborde les vulnérabilités et les lacunes présentes dans la région, surtout après l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les structures sociales et économiques de la région, et la création d'espaces de coordination sectorielle dans lesquels la contribution de l'OEA est rendue visible dans chaque pays membre afin de mobiliser d'autres acteurs du développement qui peuvent s'aligner sur l'initiative et compléter le fonds d'amorçage fourni par l'OEA avec des ressources financières plus importantes.

Le plan de travail du Groupe 2 ainsi que les actions concrètes se trouvent dans le document AICD/JD/doc.200/22 - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=200&lang=e) |[Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=200&lang=s).

En conclusion, M. Sotomayor a souligné que le Plan de travail est un document de proposition qui peut être enrichi par les contributions des délégations et l'a remercié pour son élection en tant que coprésident du Groupe 2.

Une question a été soulevée à la fin de cet exposé, à savoir le montant de la réduction par l'OEA des contributions volontaires au titre des coûts indirects (RCI). Le Vice-président du Conseil d'administration a expliqué que cette question était actuellement débattue dans le cadre de la CAAP et la Secrétaire exécutive a rappelé que depuis quelques années, le Conseil d'administration demande aux autorités compétentes d'envisager de réduire ou d'abroger le montant correspondant au RCI, ce qui contribuerait à optimiser les contributions à la coopération.

Un autre point important souligné par la Secrétaire exécutive est le fait que les statuts de l'AICD n'envisagent pas d'initiatives et d'accords de coopération avec le secteur privé et, compte tenu des situations actuelles auxquelles la région fait face, elle a suggéré que la présidence examine la proposition de modification des statuts devant le CIDI à cette fin, en vue de la soumettre à l'Assemblée générale pour approbation.

La Présidente a remercié le Groupe de travail 2 et salué les commentaires et contributions reçus, en terminant par une description de l'expérience réussie avec le secteur privé dans son pays.

M. Felipe Abadía, de la Coordination de la coopération multilatérale, en sa qualité de président du Groupe de travail 3 (Paysage de la coopération internationale pour le développement), a ensuite présenté la proposition de plan de travail.

Le document (AICD/JD/doc.201/22 - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=201&lang=e) |[Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=201&lang=s)) indique que l'objectif spécifique est d’exécuter des activités permettant de renforcer les méthodes de travail du Conseil d’administration de l’AICD, tant dans ses relations avec les acteurs extérieurs qu'avec les États membres. Il présente également un tableau avec des activités concrètes et des résultats attendus, ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre. Ces activités comprennent, entre autres : a) l'établissement de lignes directrices précises pour régir les démarches auprès d'autres organismes régionaux et internationaux de coopération ; b) l'amélioration de la visibilité de l'AICD pour le grand public ; c) la présentation de rapports internes plus courts ; et d) le renforcement de CooperaNet en tant qu'espace d'échange d'expériences de coopération afin d'adapter l'offre à la demande.

Les commentaires et contributions de certaines délégations ont porté sur l'importance d'une plus grande visibilité de CooperaNet, sur le rôle des points focaux de coopération pour l'accès à l'information et en tant que coordinateurs, ainsi que sur la nécessité d'inclure la question de la sécurisation des ressources pour les activités de coopération dans les discussions budgétaires dans le cadre de la CAAP. À cet égard, la Présidente a indiqué qu'elle était d'accord avec les contributions faites et a posé une question à la Secrétaire au sujet de la possibilité que les rapports liés au sujet de la coopération soient préparés de manière concise et analytique, et qu'une campagne de diffusion soit réalisée en utilisant la plateforme CooperaNet. La Secrétaire exécutive a donné un aperçu des types de rapports et d'activités réalisés au cours des années précédentes. Elle a également félicité le Groupe de travail 2 et le Groupe de travail 3 pour leur travail.

À la suite des exposés et des discussions sur ce point de l'ordre du jour, le Conseil d’administration a décidé ce qui suit :

Décision 1 : Confirmer en tant que coprésident du Groupe de travail 2 (Financement de la coopération pour le développement dans le cadre du SEDI de l’OEA) la délégation du Pérou, représentée par M. Bruno Sotomayor, de la Direction des politiques et des programmes de l'Agence péruvienne de coopération internationale.

Demander que, par le biais du Groupe de travail 3, une campagne de diffusion de la plateforme CooperaNet soit menée auprès des autorités de coopération des pays membres.

Demander au Secrétariat de distribuer les plans de travail des groupes de travail, une fois qu'ils auront été examinés et révisés par les groupes respectifs.

1. Programme de bourses d’études et de perfectionnement de l'OEA
2. Présentation du budget approuvé pour l'année 2022 pour discussion et approbation de l'allocation des ressources par le Conseil d’administration de l’AICD

Sur ce point, le Directeur du Département du développement humain, de l'éducation et de l'emploi, M. Jesús Schucry Giacoman, a présenté un tableau des dépenses estimées pour l'année 2022 et des prévisions jusqu'en 2026 pour le Programme de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA, sur la base de la résolution AG/RES. 2971 (LI-O/21), dont le dispositif prévoit de reconnaitre la résolution CIDI/RES. 337/19 (LXXXVIII-O/19) et d’autoriser le Secrétariat général à employer en 2021 jusqu’à 1 740 000 USD à partir du Fonds ordinaire pour le Programme de bourses d’études et de perfectionnement de l'OEA afin de financer les activités des programmes suivants : le Programme d’alliances pour l’éducation et le perfectionnement (PAEC), le Programme de bourses d’études et de perfectionnement et le Programme d’études universitaires de l’OEA.

Après cet exposé, la délégation du Brésil a signalé la nécessité d'apporter un ajustement à la version anglaise du document. Après l’examen de ce thème et les questions s’y rapportant, la Présidente a remercié le Secrétariat pour l'exposé et signalé que ce dernier apporterait les modifications dans la version anglaise du tableau présenté. Le Conseil d’administration a pris la décision suivante :

Décision 2 : Approuver le décaissement des fonds alloués aux programmes de bourses d’études et de perfectionnement de l'OEA dans le programme-budget 2021 (AICD/JD/INF.81/22 rev. 2 - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=81&lang=e) - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=81&lang=s)), en vertu de la résolution AG/RES. 2971 (LI-O/21) - [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_22/CIDSC00184S02.docx) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_22/CIDSC00184E02.docx)

1. Fonds de coopération pour le développement (FCD)
2. Rapport sur l'état des contributions volontaires au FCD
3. Cycle de programmation 2021-2024 Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Présidente a rappelé aux délégations qu'avant la réunion, le Secrétariat avait distribué un rapport sur l'état des contributions volontaires au FCD (document AICD/JD/doc.199/22 - [English](http://scm.oas.org/pdfs/2022/DCF-Contributions-May-24-2022.docx) | [Español](http://scm.oas.org/pdfs/2022/FCD-Contribuciones-Mayo-24-2022.docx)) ainsi que le rapport sur l'état de la mise en œuvre des programmes pour le cycle de programmation 2021-2024 (document AICD/JD/INF.82/22 - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=82&lang=e) - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=82&lang=s)). Ensuite, elle a demandé aux délégations si elles avaient des questions sur ces documents.

La Secrétaire exécutive a saisi l'occasion pour inviter instamment les délégations qui ne l’avaient pas encore fait à contribuer au fonds et à profiter des avantages qu'elles pourraient obtenir en tant que pays participant.

Par ailleurs, la délégation de l'Argentine a indiqué que le paiement de la contribution de son pays au Fonds pour les années 2021 et 2022 était déjà en cours et la délégation de l'Uruguay a également indiqué que son pays avait effectué un paiement pour l'année 2021, qui ne figurait pas dans le tableau. À cet égard, la Secrétaire a déclaré que les vérifications pertinentes seraient effectuées afin de diffuser un rapport actualisé sur l'état des contributions volontaires au FCD.

Par la suite, le Secrétariat a distribué un état actualisé des contributions volontaires (document AICD/JD/doc.199/22 rev. 1 - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=199&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=199&lang=s))

A l'issue des débats sur le dernier point de l'ordre du jour et après avoir traité le point « Autres questions », la Présidente a remercié les participants et déclaré la réunion close.

|  |  |
| --- | --- |
| Karla Majano de Palma  Directrice générale, Agence de coopération internationale d’El Salvador (ESCO) | Kim Osborne  Secrétaire exécutive au développement intégré |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

CIDRP03591F04